



Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 37	Absent(s) excusé(s) : 12	Absent(s) : 6	Pouvoir(s) : 5
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 18 septembre 2024

Vote(s) pour : 42
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Mardi 24 septembre 2024,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2024-09-24-BD-94.1 :

Création d'un emploi non permanent dans le cadre d'un contrat de projet - Chargé de Mission production et diffusion de spectacles de l'Opéra-Théâtre hors les murs.

Rapporteur : Monsieur Daniel DEFAUX

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général de la Fonction Publique, et notamment ses articles L. 332-8 et L. 332-12,
VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 3 II,
VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,
VU la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,
VU le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels,
VU le décret n° 2020-172 du 27 février 2020 relatif au contrat de projet dans la fonction publique,
VU le décret n° 2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale,
VU la délibération du Conseil Métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
Vu la délibération du Conseil Métropolitain du 08 juillet 2024 relative au Budget Supplémentaire 2024 autorisant la création d'emplois en contrat de projet,
CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour préparer et réaliser la production et diffusion des spectacles de l'Opéra-Théâtre hors les murs, dans le contexte de fermeture pour travaux de l'établissement,

DECIDE :

- de créer un emploi non permanent, dans le cadre d'un contrat de projet, de catégorie hiérarchique A, relevant du cadre d'emplois des ingénieurs ou attachés afin de mener à bien le projet suivant :
 - o Préparer et coordonner la décentralisation des spectacles de l'Opéra-Théâtre sur le territoire de la métropole en l'absence d'un lieu fixe, durant les saisons hors les murs,

à savoir 2025/2026 et 2026/2027,

- Assurer la diffusion des productions internes dans un cadre budgétaire et artistique défini en gérant, d'une part, la cession de productions et, d'autre part, en recherchant de nouveaux coproducteurs (financeurs et diffuseurs).

L'agent sera recruté par contrat en application de l'article 3 II de la loi n°84-53 pour une durée initiale de 3 ans.

Le contrat prendra fin lors de la réalisation du projet pour lequel le contrat a été conclu à savoir au 1^{er} décembre 2027.

A défaut, le contrat sera renouvelé par reconduction expresse si le projet prévu n'est pas achevé au terme de la durée initialement déterminée. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans.

L'agent assurera les fonctions de chargé de mission production et diffusion.

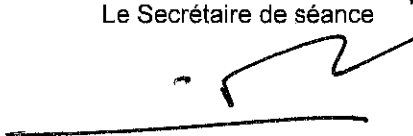
L'agent recruté devra disposer des connaissances liées spécifiquement à la production et à la diffusion du spectacle vivant (art lyrique, ballet et théâtre). Il devra en outre justifier d'une expérience significative dans ces domaines.

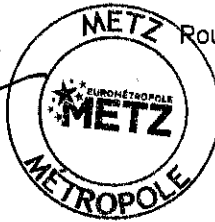
La rémunération de l'agent sera fixée par référence au cadre d'emplois des ingénieurs ou attachés territoriaux, à laquelle s'ajouteront les compléments de rémunération en vigueur.

- de modifier le tableau des effectifs des agents contractuels en conséquence.

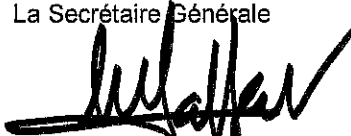
Metz, le 25 septembre 2024

Le Secrétaire de séance


Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20240924-2024-09-DB94-1-DE

Numéro de l'acte : 2024-09-DB94-1
Date de décision : mardi 24 septembre 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Création d'un emploi non permanent dans le cadre d'un contrat de projet - Chargé de Mission production et diffusion de spectacles de l'Opéra-Théâtre hors les murs
Classification : 4.2 - Personnel contractuel
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 29/09/2024
Numéro AR : 057-200039865-20240924-2024-09-DB94-1-DE
Document principal : 40_AC-94-1.pdf

Historique :

26/09/24 17:20	En cours de création	
26/09/24 17:22	En préparation	Catherine DELLES
29/09/24 09:25	Reçu	Catherine DELLES
29/09/24 09:26	En cours de transmission	
29/09/24 09:30	Transmis en Préfecture	
29/09/24 09:36	Accusé de réception reçu	